

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 14 avril 1959

La séance est ouverte à deux heures et demie.

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

CHEMINS DE FER, CANAUX ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES—ADOPTION DU TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. W. M. Howe dépose le 3^e rapport du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques et en propose l'adoption.

(La motion est adoptée.)

M. C. A. Cathers dépose le 3^e rapport du comité permanent de la banque et du commerce.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ALIMENTATION POUR LA PAIX—REPRÉSENTATION ET LIGNE DE CONDUITE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, en raison des déclarations émanant de Washington, le premier ministre peut-il dire à la Chambre si une conférence de l'alimentation pour la paix aura lieu à Washington le 4 mai? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement canadien y sera-t-il représenté par un ministre? Le premier ministre pourrait-il aussi nous donner une idée générale des principes sur lesquels se fondera la ligne de conduite du Canada à une conférence aussi importante?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député conviendra, j'en suis sûr, qu'un avis aurait bien pu m'être donné de cette question afin de me permettre de faire un exposé complet de la situation.

En ce qui concerne la conférence en question, dont le Président a annoncé l'objet il y a quelques semaines dans son discours sur l'état de l'union, le Canada y aura des représentants. L'objet de la conférence est de réunir les diverses nations qui produisent des vivres afin que par l'étude de leurs problèmes de vente et aussi l'examen des besoins d'autres parties du monde, elles en arrivent à un programme applicable à toutes les nations productrices de vivres. En réalité, j'espère qu'on étudiera à cette conférence une proposition que j'ai présentée à la réunion de l'OTAN en décembre 1957. La Chambre se

rappelle que j'y ai proposé la création d'une banque de vivres. L'établissement d'une telle institution permettrait d'entreposer les excédents en prévision de mauvaises récoltes ou de disettes éventuelles. Il assurerait une réserve pour venir en aide aux pays et aux populations qui se trouveraient à manquer des vivres nécessaires.

Je ferai une autre déclaration à ce sujet; si le chef de l'opposition est d'accord, je fournirai certaines précisions dans un jour ou deux.

L'IMMIGRATION

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE RÉCENTES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à madame le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration si elle va faire une déclaration aujourd'hui ou très bientôt sur les modifications apportées aux règlements de l'immigration, comme ses remarques semblaient le donner à entendre la semaine dernière.

L'hon. Ellen L. Fairclough (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration): Oui, monsieur l'Orateur, j'espère traiter la question durant le présent débat sur le budget. Je l'ai étudiée et, je pense, les renseignements que je souhaite communiquer à la Chambre sont peut-être un peu trop détaillés pour être fournis à l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Puis-je poser une question supplémentaire? L'honorable représentante ne croit-elle pas que la façon la plus simple de traiter la question serait de retirer cette ordonnance inutile et inhumaine?

Le très hon. M. Diefenbaker: La mesure inhumaine remonte au décret du conseil adopté le 24 mai 1956.

Une voix: Bêtises!

M. Bell (Saint-Jean-Albert): Il est parfaitement renseigné sur les mesures inhumaines.

L'hon. M. Pickersgill: Encore le premier ministre qui brouille les pistes.

L'hon. Mme Fairclough: Si le député est sérieux à ce sujet, je puis lui dire qu'on étudie tous les aspects de la question.

L'hon. M. Pickersgill: Je suis sérieux à ce sujet.